

LE VAL-SAINT-PÈRE

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2025



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	3
RÉALISATIONS 2024.....	4-5
PROJETS 2025.....	5
BUDGET 2023.....	6
CONVIVIALITÉ.....	7-15
DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE.....	16-20
JOURNÉE CITOYENNE.....	21
DÉPART EN RETRAITE, ARRIVÉE D'UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'ÉCOLE ET D'UN AGENT DE VOIRIE.....	22
L'ÉCOLE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY.....	23
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES.....	24
CENTRE DE LOISIRS.....	25
ASSOCIATION LES POUCES VERTS.....	26
VOLLEY-BALL DES GRÈVES.....	27
TC VAL.....	28
FOOTBALL CLUB LE VAL-SAINT-PÈRE.....	28
L'AÉROCLUB DES GRÈVES DU MONT SAINT-MICHEL.....	29
SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE.....	29
ASSOCIATION MUSIQUE JOUONS ENSEMBLE.....	30
COMITÉ DES FÊTES.....	31
CCAS.....	32
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS.....	33
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES NORMANDIE.....	34
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE.....	35-37
ÉTAT CIVIL 2024.....	38
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025.....	39
À L'ATTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS.....	39
VERS UNE NOUVELLE RELATION AUX ABEILLES.....	40

MAIRIE DU VAL-SAINT-PÈRE

Tél. : 02 33 58 28 39
e-mail : mairie@levalsaintpere.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi	14 h à 19 h	Mardi	9 h à 12 h
Mercredi	14 h à 16 h 30	Vendredi	8 h 30 à 12 h 30

Population : 1 914 habitants (INSEE 2022).

Superficie de la commune : 1 109 hectares
+ 250 hectares de Domaine Public Maritime.

PERMANENCE DU MAIRE

M^{me} Marie-Claire Rivière-Daillencourt,
selon disponibilités sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS

LUNDI de 18 h à 19 h : Mme Aubert Jocelyne, 2^e adjointe
MARDI de 10 h à 11 h : M. Jean-Claude Charuel, 3^e adjoint
MERCREDI de 15 h 30 à 16 h 30 : Mme Edith Simon, 4^e adjointe
VENDREDI de 11 h à 12 h 30 : M. Olivier Nocquet, 1^{er} adjoint

*Il est toujours préférable de téléphoner pour prendre rendez-vous
ou pour s'assurer de la disponibilité de l' élu
qui peut varier en fonction d'éventuelles réunions*



LE MOT DU MAIRE



Chers Val-Saint-Pierrais, Chers Amis,

Comme chaque année, je suis ravie de partager avec vous les avancées de notre commune. Ce bulletin présente les actions menées par notre équipe municipale pour améliorer votre cadre de vie. Pour les dernières actualités, consultez notre site internet et notre borne tactile. Bonne lecture !

L'année 2024 a été marquée par des événements importants comme le 80^e anniversaire du Débarquement et les Jeux Olympiques, qui ont renforcé nos liens sociaux et mis en avant les valeurs de paix et de fraternité.

Dans un contexte économique difficile, Le Val-Saint-Père s'engage à maintenir ses services publics tout en maîtrisant ses dépenses. Nous appliquons une gestion rigoureuse de nos finances et recherchons des solutions innovantes pour préserver la qualité de vie sans alourdir la fiscalité.

Nous avons entrepris des travaux de rénovation de notre école pour réduire sa consommation énergétique.

Depuis septembre, l'école primaire dispose d'un abri vélos pour encourager les déplacements à vélo, une initiative qui contribue à la réduction de notre empreinte écologique. En choisissant le vélo, nos élèves améliorent leur santé tout en participant à un environnement plus sain.

Parallèlement, face au faible nombre de places disponibles, nous avons lancé un projet d'agrandissement du cimetière. Après une longue procédure administrative, le projet arrive à son terme. Le conseil municipal a validé le rapport d'enquête publique. Les travaux devraient débuter en 2025. Nous travaillons également à la végétalisation de l'enclos paroissial en favorisant un environnement sain avec des plantations et un entretien sans pesticides.

Dans le cadre du schéma directeur cyclable, nous collaborons avec un bureau d'études pour optimiser les aménagements futurs sur la route de 40 sous. Dans le bourg, une « zone 30 » a été mise en place afin de réduire la vitesse. Par ailleurs, des dispositifs de ralentissement, tels que des chicanes, ont été installés à divers endroits de la commune. Nous avons également renforcé les bordures de la route d'Argennes pour mieux gérer le trafic de poids lourds.

En 2022, le conseil municipal a validé la construction de 8 logements locatifs sur le terrain des Charrières. La Municipalité étudie le plan de financement pour concrétiser ce projet.

Je tiens à saluer l'engagement de nos associations, qui jouent un rôle vital dans l'animation de notre commune et maintiennent les liens sociaux.

Pour ce qui est de la connectivité, de nouvelles offres sont désormais disponibles. Pour vous raccorder, vérifiez votre éligibilité à la fibre optique sur le site de Manche Numérique. Si le raccordement est possible, souscrivez un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès.

Conformément à la loi du 21 février 2022, un groupe de travail se réunit également pour élaborer le futur plan d'adressage. Cela permettra d'améliorer la géolocalisation pour les interventions des services de secours et des divers prestataires (La fibre, les livraisons, la mise à jour du GPS).

Je vous adresse, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères pour 2025. Que cette année vous apporte santé, bonheur et prospérité. Ensemble, continuons à rendre notre village encore plus agréable à vivre.

Je vous invite chaleureusement à notre cérémonie des vœux le vendredi 10 janvier à 18h30 à la salle socioculturelle. Les nouveaux habitants sont les bienvenus pour un moment convivial et pour découvrir nos projets à venir.

Bonne année 2025 !

Le Maire,
Marie-Claire Rivière-Daillencourt



RÉALISATIONS 2024

« ZONE 30 » DANS LE BOURG



PROJECTEURS
TERRAIN DE FOOTBALL DES FOSSES



REMPLACEMENT
2 BUTS DE BASKET



REMPLACEMENT DES CÂBLES SOUTENANT LES 2 PANIERS BASKET
À LA HALLE DES SPORTS

ACHAT D'UN LAVE-LINGE
POUR LES ATELIERS MUNICIPAUX



ACHAT D'UNE FOURCHE À PALETTES
POUR LES ATELIERS MUNICIPAUX



ACHAT D'UNE TRACEUSE
POUR LES TERRAINS DE FOOT



RÉALISATIONS 2024

REEMPLACEMENT
D'UNE ARMOIRE FROIDE
AU RESTAURANT SCOLAIRE



ACHAT D'UNE AUTOLAVEUSE
AU RESTAURANT SCOLAIRE



MISE EN PLACE D'UNE G.T.C.
(GESTION TECHNIQUE CENTRALISÉE)
AU RESTAURANT SCOLAIRE



INSTALLATION D'UN ABRI VÉLOS
À L'ÉCOLE



ACHAT D'UN ÉCRAN POUR LES
VISOCONFÉRENCES À LA MAIRIE



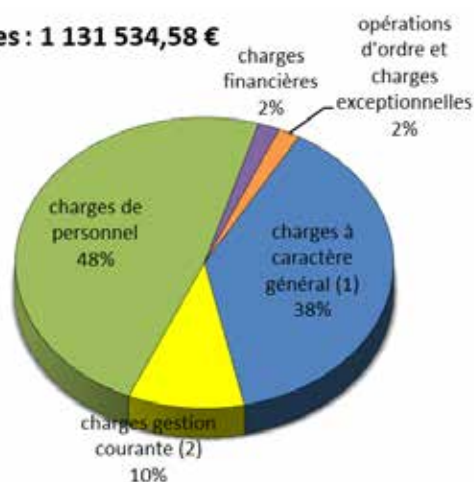
PROJETS 2025

- Début des travaux d'extension du cimetière
- Aménagement de l'enclos paroissial
- Poursuite de l'étude pour la construction de logements communaux.
- Réfection de voiries
- Travaux d'aménagement d'une piste cyclable sur la route de 40 sous.
- Poursuite de la rénovation énergétique du groupe scolaire
- Travaux d'effacement des réseaux et réfection de la voirie Chemin de la Brasserie en cours.

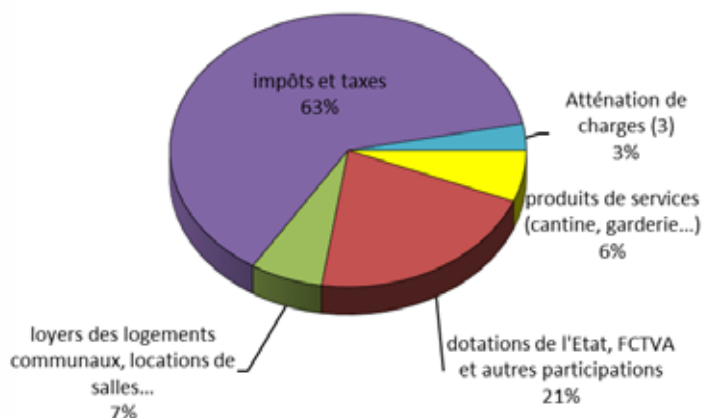
BUDGET COMMUNAL 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

dépenses : 1 131 534,58 €



recettes : 1 587 355,63 €



(1) Fournitures, eau, électricité, gaz, entretien voirie, bâtiments, matériels....

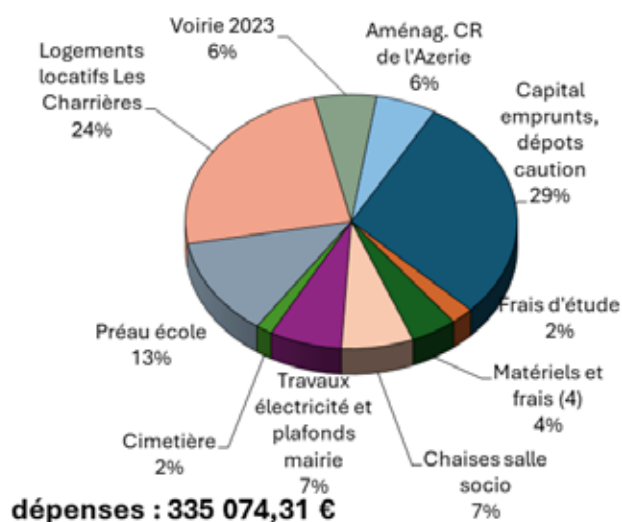
(2) Indemnités élus, subventions associations, participations écoles et organismes extérieurs....

(3) Remboursement d'assurance frais de personnel, remise EDF liée à l'achat d'électricité via le contrat du SDEM

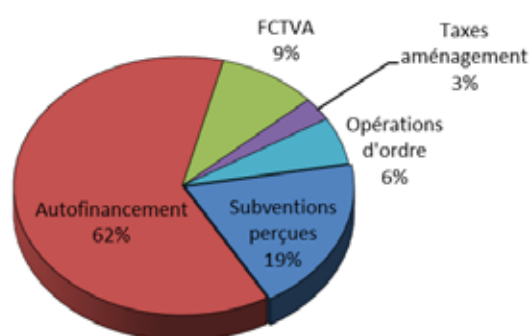
Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 dégage un excédent de clôture de 455 821,05 €
(résultat = recettes - dépenses)

auquel est ajouté l'excédent antérieur de 1 967 730,87 € qui permet de minimiser l'emprunt et de financer les projets d'investissement soit un résultat cumulé de fonctionnement de 2 423 551,92 €

SECTION D'INVESTISSEMENT



recettes : 357 339,72 €



(4) serveur informatique, panneaux acoustiques, portique salle socio, fosses récupération des eaux, groupe électrogène, débroussailluse, aspirateur, subvention versée pour OPAH

Le résultat d'investissement de l'exercice 2023 dégage un excédent de clôture de 22 265,41 €
(résultat = recettes - dépenses)

auquel est ajouté le déficit antérieur de - 86 741,61 € soit un résultat cumulé d'investissement de - 64 476,20 €

CONVIVIALITÉ

PASSAGE DU PÈRE NOËL EN DÉCEMBRE 2023 À L'ÉCOLE



L'ARBRE DE NOËL PROPOSÉ AUX ENFANTS À LA SALLE SOCIOCULTURELLE LE 20 DÉCEMBRE 2023



CONVIVIALITÉ

REPAS DES AÎNÉS

Le repas offert par le C.C.A.S. aux personnes de 70 ans et plus a eu lieu le 28 janvier 2024 dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

POUR 2025 IL AURA LIEU
LE DIMANCHE 26 JANVIER.



RETOUR EN IMAGES SUR L'EXPOSITION D'ARTS

La commission « événements, manifestations, activités sportives et culturelles » de la municipalité du Val-Saint-Père, l'association Culture et Loisirs de Saint-Martin-des-Champs et l'association Loisirs Culture Patrimoine de Saint-Quentin sur le Homme avaient comme projet de mutualiser, entre ces trois communes, les trois expositions afin de créer un événement culturel accessible à tous.

Après diverses rencontres, le week-end des 23 et 24 mars 2024 a vu naître « La Baie des Arts » qui a réuni les trois expositions dans les trois lieux différents :

- Au Val-Saint-Père trente sept artistes peintres et sculpteurs étaient présents. Catherine Valette, peintre paysagiste et portraitiste qui réside à Picauville (Cotentin) était l'invitée d'honneur.
- À Saint-Quentin sur le Homme un photographe amateur Christian Ti-i-Taming qui travaille avec la technique du flou-bougé a exposé vingt cinq photographies
- À Saint-Martin-des-Champs, quatre photographes, membres du Groupe Ornithologique Normand, ont exposé cent trente photos dédiées à la faune et la flore.



A l'entrée de chaque exposition, les visiteurs recevaient une fiche à présenter dans les trois sites avant de la déposer dans l'urne. Dimanche soir, ces fiches étaient regroupées dans l'urne au Val-Saint-Père pour procéder à un tirage au sort. Catherine Valette, invitée d'honneur au Val-Saint-Père ainsi que les deux autres associations offraient une œuvre.

Cet événement culturel, qui a connu un grand succès, sera renouvelé.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS :
SAMEDI 22 & DIMANCHE
23 MARS 2025

CONVIVIALITÉ

CONCERTS

Samedi 20 avril 2024, Choeurs en Sélune et le Chœur d'Hommes d'Yport se sont produits dans l'église du Val-Saint-Père devant 150 personnes.



« Choeurs en Sélune » de Ducey, dirigé par Céline Quilbec et accompagné au piano par Nicolas Raoult a proposé, entre autres, le Salve Regina de Martini, des negro-spirituals et des chansons de Jacques Brel.

Ensuite, le « Chœur d'Hommes d'Yport » (Seine-Maritime) a interprété des chants relatant la vie des pêcheurs de morue et de leurs compagnes qui géraient le quotidien en leur absence pendant des mois, avec parfois la douleur d'apprendre que leurs conjoints mais également plusieurs membres de la famille avaient péri en mer. Ces chants sont écrits par le chef du chœur d'Yport.

Les deux chœurs ont interprété le Chant des Partisans.



Dimanche 22 septembre 2024, dans le cadre des journées du patrimoine, la statue de St Antoine de Padoue restaurée par Mme de Roquefeuil-Gleizes a été présentée. A cette occasion, la Municipalité a invité l'ensemble de cuivres « Breezy Brass Quintet » à se produire dans l'église du Val-Saint-Père.



CONVIVIALITÉ

LE VAL EN FETE

Samedi 6 juillet 2024, la commission « Evènements, manifestations, activités sportives et culturelles » accompagnée des associations « Les Pouces Verts » et le Comité des Fêtes ont organisé :

« Le Val en Fête ».

L'ouverture de cette deuxième édition était animée par le groupe « La Mafia Normande » suivi par « les Pieds au Plancher » qui ont proposé un répertoire traditionnel joué dans les fest-noz et bals folks.

UNE NOUVEAUTE : Une marche d'environ 10 km, ouverte à tous, organisée par le comité des fêtes, a permis à 50 participants de sillonner les chemins de la commune et de longer le littoral avant de se retrouver place de la Mairie.

Cette manifestation qui a été appréciée sera renouvelée en 2025.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS
LE SAMEDI 05 JUILLET 2025.
VENEZ NOMBREUX !

CONVIVIALITÉ



L'UNSS du district Baie Avranches a organisé le mercredi 13 juin 2024 un raid sur les herbus à la Maraîcherie et au Gué de l'Épine. Une soixantaine d'élèves représentant les différents collèges du district (Avranches, Brécé, Saint-James, Pontorson et Villedieu-les-Poêles/Rouffigny) ont participé à cette journée. Ils étaient encadrés par 17 professeurs d'EPS.



SOIREE THÉÂTRALE

« Hôtel des deux mondes » de Eric Emmanuel SCHMITT interprétée par la compagnie l'ESTRAN. Metteur en scène Christophe THÉLIER

RENDEZ-VOUS SAMEDI
25 OCTOBRE 2025, SALLE
SOCIOCULTURELLE,

80^E ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE NORMANDIE

JEUDI 1^{ER} AOÛT 2024

Une journée portes ouvertes à l'aérodrome :

Le public s'est déplacé à l'aéro-club des grèves pour découvrir l'exposition d'avions de la Seconde Guerre mondiale : Supermarine Spitfire (GB) North American T6 Texan (USA) Boring-Stearman Model 75 (USA) Fairchild 24 (USA) Piper (USA) et Republic P-47 Thunderbolt (USA).

Il a pu, également, voir plusieurs véhicules américains.



80^E ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE NORMANDIE

RECONSTITUTION DE LA BATAILLE DU MONT JARRY DU 31 JUILLET 1944



Route de la Quintine sur les communes de Saint-Quentin-sur-le-Homme et Le Val-Saint-Père, grâce à l'association 2nd Armored in Europe, le public a pu assister à un spectacle gratuit reconstituant la bataille du Mont Jarry du 31 juillet 1944.



CENTENAIRE DE LA TRAVERSEE DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL EN FORD T

Le 7 et le 8 septembre 2024, près de 40 Ford T ont sillonné les routes de la baie pour célébrer un évènement qui eut, à l'époque, des retombées internationales : la traversée de la baie, du Bec d'Andaine au Mont, en Ford T.



Elle eut lieu le 25 août 1924, sur l'initiative d'Armand Clouet, concessionnaire Ford dont le garage se trouvait à Villedieu-les-Poêles.

Armand Clouet était un personnage résolument atypique, au parcours foisonnant. Il ne fut concessionnaire Ford que de fin 1922 à 1926, date à laquelle il revendit son garage. Il a exercé de nombreux métiers, vendeur d'extincteurs, de balances, de machines à couper les viandes, de coffres-forts, de cognac, de calvados, d'andouilles de Villedieu, de porto, d'électro-ménager. Il fut aussi conteur, prestidigitateur, illusionniste et participa à des spectacles. Sa vie fut si riche qu'il publia un récit autobiographique en 1950 « La vie d'un vendeur ». Son livre fut édité aux éditions Lec-Vire. Il décéda brutalement au cours d'un dîner familial en 1956.

Revenons à la Ford T (familièrement appelée Tin Lizzie). Elle fut la première voiture fabriquée à de très nombreux exemplaires, et même sur des chaînes de production, dès 1910 (production à la chaîne inspirée par le fonctionnement des abattoirs), dans l'usine de Highland Park à Détroit, sur l'initiative d'Henry Ford, redoutable industriel, roi du marketing avant l'heure. Il eut l'ambition de construire une voiture bon marché, robuste, qui pourrait remplacer une charrette à cheval et s'exporter partout dans le monde ! Elle fut envoyée par cargos, démontée comme un mécano dans des caisses en bois. Dans chaque contrée, des concessionnaires réceptionnaient ces caisses et remontaient les voitures afin de les proposer à la vente. Et cela a très bien fonctionné, la T étant deux fois moins chère qu'une autre voiture de l'époque, grâce à la fabrication à la chaîne, à la simplicité du moteur, aux accessoires restreints, et à la couleur unique, le noir. Ainsi, Henry Ford voulait que ses ouvriers puissent s'acheter l'auto qu'ils construisaient ! Et vous la connaissez forcément, c'est aussi la voiture des gags de Laurel et Hardy et d'autres comiques des années 20/30.

C'est pour prouver les qualités de la voiture qu'il vendait, qu'Armand Clouet a décidé de défier les courants et sables de la baie. C'est sa femme Marie-Louise qui prit le volant, accompagnée d'un mécanicien, de son mari et d'un guide pour passer aux endroits appropriés. Elle mit 15 minutes pour parcourir les 9 kilomètres à l'aller, et 12 minutes 50 au retour, réussissant à franchir la Sée et la Sélune ayant 250 mètres de largeur et 60 cm de moyenne de hauteur d'eau.



Armand Clouet, en bon communicant, avait fait venir des photographes. L'évènement fit l'objet de multiples reportages dans la presse nationale et internationale et la marque Ford en tira une large publicité en reprenant l'exploit dans ses dépliants.

Dans le même but, celui de démontrer les capacités de la T, Armand Clouet emmenait ses clients à la mairie de Villedieu dont il montait une douzaine de marches, les redescendant en marche arrière, il faisait de même à Avranches sur les marches situées entre la mairie et la rue du Général de Gaulle, un demi-tour sur la place de la Mairie et de nouveau descente de l'escalier en marche avant.

CENTENAIRE DE LA TRAVERSEE DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL EN FORD T

Il s'est aussi servi de la T pour écraser les pommes lors de la fabrication du cidre. Un vrai couteau Suisse dont Armand Clouet lui-même vantait les mérites sur la carte « Vends ça et achète une Ford ! »

La Ford T a été construite entre 1908 et 1927 à plus de 15 millions d'exemplaires, ce qui était, au début du 20^{ème} siècle, unique ! Il en reste partout dans le monde, pays d'Europe bien entendu, Argentine, Etats-Unis, Nouvelle Zélande, Australie, Japon...

Une automobile à la conduite particulière ! Oubliez vos réflexes de conducteur moderne. La T, c'est une charrette à cheval avec un moteur... Pas de pédale d'accélérateur, ça se passe au volant. Par contre une pédale spécifique pour la marche arrière et plein d'autres subtilités ! Avec un catalogue d'accessoires optionnels très conséquent, permettant une personnalisation de son véhicule. Le plus cocasse étant la boîte à saucisses, une boîte métallique posée sur le collecteur des gaz d'échappements très chaud, permettant d'arriver aux champs avec un repas prêt à consommer ! Marketing oblige, le livret de recettes spécial boîte à saucisses était vendu dans le catalogue, histoire de varier les plaisirs du gentleman farmer. Ne soyez pas surpris si vous suivez une T qui sent la saucisse grillée, tout est normal, c'est que l'heure du casse-croûte approche, d'ailleurs, le regard interrogateur des personnes que nous croisons nous fait toujours sourire, nous possesseurs de T équipés de boîtes à saucisses. Qui peut imaginer qu'une voiture peut servir à cuisiner son repas ?

La « Tin Lizzie » est une voiture attachante qui a su séduire de nombreux collectionneurs partout dans le monde, avec des possesseurs très variés, jeunes comme moins jeunes, même des familles avec des enfants. Il n'est pas rare de voir des T avec des sièges bébés à l'intérieur. La T est une voiture atypique dans le monde de la collection, on aime ou on déteste, la conduite étant déroutante pour la plupart des personnes. Il est très aisé d'en restaurer une. Le marché étant réel, puisqu'il existe des milliers d'exemplaires au niveau mondial, des entreprises américaines se sont spécialisées dans la refabrication de pièces neuves : une petite commande sur internet, sans oublier les frais de douane, et, quelques jours plus tard, les pièces convoitées sont dans la boîte aux lettres. Ce qui est très appréciable quand on veut restaurer un véhicule de cette époque, les pièces devenant rarissimes, voire impossibles à trouver.

Etonnamment, il n'existe pas de club du Modèle T, pourtant si répandu, du moins pas en France. Ce qui n'empêche pas la tenue, chaque année, d'un rassemblement international, organisé par un club français : Brou en 2017, Blois en 2018, Sainte-Mère-Eglise en 2019, Verdun en 2022, Pornic en 2023, Corrèze en 2024, la Ford T fait voyager. Certains étrangers et Français osent même venir sur place par la route avec leur T. Ce fut le cas dans l'évènement « les T en baie » pour 2 couples d'Irlandais ayant débarqué à Cherbourg.

Comme elle a été construite sur près de 20 ans, la T a bénéficié de quelques évolutions entre 1908 et 1927. Les plus anciennes se reconnaissent, entre autres, à leur radiateur en laiton

(jusqu'en 1918). Des carrossiers se sont emparés du modèle T pour en faire des versions différentes, dont certaines sportives. Lors d'un rassemblement de Ford T, on peut trouver plein de modèles, comme en 2023 à Pornic, 80 voitures et énormément de T différentes. Ford, sur la base du modèle T, a aussi produit un petit camion, le TT et un tracteur agricole, le Fordson (voir photo des châssis devant le garage d'Armand Clouet, remorqués par un tracteur Fordson) Touring 1914, Torpédo 1924, Charles Montier 1924, Speedster 1923.



« QUELQUES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES DE LA FORD T :

- Moteur 4 cylindres de 2.8 litres de cylindrée
- Allumage par 4 bobines à vibreur alimentées par un volant magnétique
- Boîte 2 vitesses à engrenages épicycloïdaux embrayés par des sangles sur des tambours ».

L'arrivée de la Ford A en 1927, un peu moins rustique, mit fin au règne de la Ford T.

Le 7 et le 8 septembre, nous avons sillonné les routes autour de la baie avec un passage dans le bourg du Val-Saint-Père et au Gué de l'Epine le samedi.

Dans le cadre du centenaire de l'exploit de la famille Clouet, nous avons obtenu une autorisation très exceptionnelle, celle de rouler sur la passerelle pour stationner près d'une heure au pied des remparts du Mont Saint-Michel. Les nombreux touristes furent intrigués par ce convoi inattendu.

Le week-end s'est terminé par l'inauguration d'une plaque commémorative avec le concours de la FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Epoque) et en présence des descendants de la famille Clouet. Elle sera apposée dans la région de Genêts, le lieu étant encore à définir.

Si le sujet vous intéresse, rejoignez la page [Facebook « FORD T en France »](#), vous y trouverez de nombreux documents dont des vidéos et photos des « T en baie ».

DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE

RECENSEMENT



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire : c'est obligatoire.

Comment faire son inscription :

Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un de ses parents. Le recensement s'effectue en s'adressant directement à la mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et du livret de famille à jour.

A la suite du recensement la mairie **délivre une attestation de recensement. Ce document doit être conservé avec attention puisqu'il sera ensuite demandé pour les inscriptions à certains concours ou examens tels que le CAP, le BEP ou le BAC, le permis de conduire...**

Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou vol, il faudra demander un justificatif de recensement au centre du service national de CAEN.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée « Défense et Citoyenneté »

A la fin de cette journée un certificat de participation est remis au jeune.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.



L'IDENTIFICATION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE, UNE OBLIGATION LÉGALE

QUI LES PROTÈGE.

L'identification est obligatoire pour :

- les chiens de plus de 4 mois
- les chats de plus de 7 mois.

L'identification est effectuée par un vétérinaire ou un tatoueur habilité. Elle comporte, d'une part, le marquage de l'animal par puce électronique (ou tatouage) et, d'autre part, l'inscription au fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad).

L'identification permet d'attribuer à l'animal un numéro unique et d'enregistrer vos nom et adresse au fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad).

L'identification de votre animal permet de vous identifier et de vous contacter si votre animal est retrouvé après avoir été perdu, volé ou blessé. Le vétérinaire qui procède à l'identification vous délivre immédiatement une attestation provisoire d'identification.

Il informe également le fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad) de cette identification dans les 8 jours.

Le fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad) établit et vous transmet la carte d'identification définitive de votre animal.

Si vous changez d'adresse (ou de numéro de téléphone), vous devez en informer le fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad) pour rester joignable en cas de perte ou de vol de votre animal.

Le fait de détenir un chien ou un chat non identifié né après le 1^{er} janvier 2012 peut être puni d'une amende de **750 €**.

LES RÉPARATEURS DE L'ASSOCIATION « ESSEN'SEL » SERONT PRÉSENTS AU VAL-SAINT-PÈRE

JETER ? PLUS QUESTION !

Réparons ensemble vos objets en panne

Entrée et participation libres

au REPAR'CAFE

Et aussi:

Répar'coudre
Affutage d'outils,
Zéro déchet
Prise en main machine à coudre

Samedi 11 Janvier 2025
Le val st père salle socioculturelle
19 rue des écoles
14h à 16h30

Petit électro-ménager, Jouets,
Informatique, Couture, objets
en bois...

Facebook, groupe local d'échanges de l'avranchin Essen'SEL
essenssel.avranches@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

Essen'sel

Avis aux réparateurs, on recrute !

Une fois par mois

au REPAR'CAFE

Rejoignez-nous

Vous avez des compétences en :

Petit électro-ménager, Jouets,
Informatique,
Couture, Horlogerie,
Bois, Petit mobilier, Autres...

Facebook, groupe local d'échanges de l'avranchin Essen'SEL
essenssel.avranches@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

Essen'sel

RÉCUPÉRATION SAPINS DE NOËL

La municipalité renouvelle son action de l'année précédente :

APRES LES FÊTES DE NOËL ET DE FIN D'ANNÉE, VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS SAPINS DE NOËL SUR LA PLACE DU CIMETIÈRE : RUE DES ÉCOLES À L'ENDROIT INDIQUÉ

DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE

RAPPEL « BALAYE DEVANT TA PORTE ET TOUTE LA RUE SERA PROPRE.... »

Le 14 novembre 2017, un arrêté municipal sur l'entretien des trottoirs et des espaces publics en limite de propriété a été pris par le maire. Les nouvelles lois sur l'environnement



interdisent l'emploi des désherbants par les communes. Il devient difficile pour les communes de maintenir propre les trottoirs et espaces publics en limite de propriété. Cet arrêté demande un effort collectif des habitants de la commune afin de la garder propre en toute saison. Chaque habitant devra nettoyer les pieds de mur et de clôture de sa propriété. Ce nettoyage inclut le désherbage (sans utilisation de produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques) ainsi que le démoussage. Il est interdit de pousser les déchets de désherbage ou autres dans les caniveaux.

Merci pour votre participation.

À qui revient la charge d'élaguer les arbres et les haies ?

1 La ligne est située sur le domaine public, les arbres et les haies sont plantés sur le domaine privé



L'élitage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

2 possibilités s'offrent à vous :

- Effectuer l'élitage vous-même,
- Confier l'élitage à une entreprise spécialisée.

Attention : avant toute intervention à proximité d'une ligne électrique, il est obligatoire d'établir une déclaration de travaux sur le site : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr afin de pouvoir intervenir en toute sécurité.

Enedis réalisera les coupures d'électricité nécessaires sur la ligne concernée dans un délai de 6 à 8 semaines.

2 La ligne, les arbres et les haies sont situés sur le domaine privé



L'élitage est à la charge d'Enedis

Cet élitage est à la charge financière et logistique d'Enedis, il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

En cas de doute sur les aspects de sécurité ou sur la responsabilité de l'élitage d'une zone donnée, contactez le Centre d'Appel Dépannage d'Enedis – 09 726 750 50

Le rôle du maire

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire peut imposer aux propriétaires occupants d'élager les arbres et branches en surplomb du domaine public. Si le riverain n'effectue pas cet élitage, le maire peut prendre un arrêté de mise en demeure de le réaliser. Il peut ensuite faire réaliser ces travaux aux frais de ce riverain. (art. L2212 CCCT, D 161 CRPM)

CIMETIÈRE (REPRISE DE CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON)

Le 8 septembre 2022, le conseil municipal a délibéré pour acter le lancement d'une procédure de reprise de concessions en état d'abandon dans l'enclos paroissial. Il a été décidé de faire appel à la société GESCIIME afin de bénéficier d'un accompagnement administratif et juridique pour mener à bien la procédure. Suite à cette opération, un premier état des lieux a recensé 62 sépultures pouvant être concernées. Une procédure de reprise de concessions en état d'abandon est donc engagée dans le cimetière depuis le 12 octobre 2022.

Par délibération du 14 mai 2024, le conseil municipal a autorisé la reprise des concessions dont l'état d'abandon a été régulièrement constaté et publié, suite au second procès-verbal de constatation. Madame le Maire a finalisé la liste des 56 concessions à reprendre, par arrêté du 12 juin 2024. Et 6 concessions ont été remises en état par les familles et sont donc retirées de la procédure.

La procédure administrative arrivant à son terme, il convient donc désormais de procéder aux travaux d'enlèvement des monuments et emblèmes funéraires puis à l'exhumation des restes des personnes

inhumées qui seront placés dans un reliquaire puis déposés dans l'ossuaire.

Il est précisé que ces travaux seront effectués sur 3 ans (2024, 2025 et 2026).

En 2024, a débuté la reprise des concessions en état d'abandon. Parmi les 56 sépultures recensées, vingt ont été relevées. Cette procédure de reprise de concessions budgétisée sur 3 années interviendra à nouveau courant 2025 pour la reprise d'une vingtaine de sépultures. La fin de ces opérations se terminera dans le courant de l'année 2026.

Un arrêté municipal interdira l'accès à l'enclos paroissial et à l'église pendant les travaux de reprises de concessions.



DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE

L'ASSOCIATION DES PARKINSONIENS DE LA MANCHE S'IMPLANTE À AVRANCHES

L'APM 50 (Association des Parkinsoniens de la Manche) a organisé, le 1^{er} février, une réunion d'information publique, **salle Victor Chesnel au Val-Saint-Père**. Plus d'une trentaine de personnes atteintes de la maladie et leur aidant ont répondu présent. Cela prouve l'utilité d'une antenne dans l'Avranchin.

Pour Gérard Roussel, référent de l'antenne d'Avranches : nous sommes environ 1500 malades dans la Manche, et, seulement 120 participent aux activités de l'association. Notre rôle est, entre autres, d'informer les malades et leurs aidants sur la maladie, les traitements, les dispositifs d'accompagnement des malades et des aidants et de les inciter à faire des activités physiques et de bien-être. En effet : « **l'activité physique est un élément essentiel dans l'amélioration du quotidien du malade** ».

Aujourd'hui, nous proposons, chaque semaine, des activités de tennis de table, de marche adaptée, des jeux de société, de la pétanque ainsi qu'une réunion d'information et d'échange chaque mois

Renseignements auprès de Gérard Roussel
Tél. : 06 45 07 70 50



DÉFI SPORTIF DE NAGE EN EAU LIBRE

GRANVILLE (PLAGE DU PLAT GOUSSET) – ÎLES CHAUSEY (PLAGE DE PORT MARIE) AOÛT 2025

Fabrice DUHÉ, ancien officier supérieur des sapeurs-pompiers, jeune retraité actif, jouissant d'une bonne santé physique et mentale a décidé de s'investir dans un projet sportif hors du commun. Convaincu que la pratique d'une activité sportive régulière offre un bon espoir de longévité, il veut démontrer à sa manière que l'âge n'est pas un frein aux projets sportifs ambitieux. Très touché par la disparition soudaine de son camarade sapeur-pompier volontaire âgé de 59 ans sauvant la vie d'une septuagénaire, il a renforcé ses engagements pour le soutien des pupilles et de leur famille. Les frais de fonctionnement de ce projet sont supportés par l'organisateur qui fait appel au sponsoring ou tout autre aide matérielle et financière. L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'Oeuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers. Il s'agit d'une contribution personnelle de soutien et d'espoir, apportée aux enfants des sapeurs-pompiers disparus en ou hors service commandé.

Le défi sportif s'effectuera à la nage sans palme en ligne droite sur une distance de 18 kms entre 6h et 8h. Les dates envisagées pourront être aux environs des 7 ou 8 août, vers la mi-août ou fin août. Les conditions atmosphériques et maritimes (coefficient de 35 à 57 maxi) permettront de fixer la date du projet.

Nous lui souhaitons de réussir ce projet.



NOS CHAMPIONS 2024 AU VAL-SAINT-PÈRE

DÉFI SPORTIF RÉUSSI AU CENTRE ÉQUESTRE DE L'AVRANCHIN



Le club du centre équestre de l'Avranchin concrétise le travail quotidien par des performances obtenues, entre autres, par Arthur et Elena Desevedavy, cavaliers de la discipline de concours en sauts d'obstacles (CSO) l'un et l'autre depuis leur plus jeune âge.



En 2023, Elena (8 ans) dans la catégorie «poney», se classe 2^e au championnat de France par équipe. Elle poursuit cette performance en 2024 en participant à

divers concours en sauts d'obstacles (CSO) :

- 2^e au championnat de la Manche en individuel
- 1^{ère} au championnat de Normandie en individuel
- 2^e au championnat de France par équipe. Elle obtient la médaille d'argent dans la discipline « CSO » catégorie «Poney A1».



Arthur (16 ans) concourt uniquement en individuel.

En 2022, il participe au championnat de France individuel (2^e cycle libre – 2^e année* – 6 ans*)

* C'est la 2^e année que le cheval, âgé de 6 ans, participe au championnat.

L'année 2024 est marquée par la victoire d'Arthur qui devient champion de France avec Hiltone du Gué dans la discipline « CSO » catégorie Poneys de 7ans. Ce poney Connemara Part-Bred né au centre équestre de l'Avranchin situé sur notre commune a été valorisé par Arthur.

Toutes nos félicitations à nos 2 cavaliers, futurs élites dans leur discipline.

DEFI SPORTIF MONDIAL RÉUSSI POUR JEANNE COURSIN

Je m'appelle Jeanne COURSIN, et je suis fière d'avoir participé cette année aux Championnats du Monde de kayak-polo du 15 au 20 octobre à Deqing en Chine. C'était ma deuxième expérience à ce niveau, après une première participation en 2022. Cette fois-ci, nous avons atteint le sommet en remportant la compétition, un accomplissement incroyable après des mois d'efforts et de préparation.



Le kayak depuis plus de 8 ans, puis le kayak-polo sont rapidement devenus une passion. C'est un sport exigeant qui demande rigueur, endurance et un investissement quotidien. En plus des entraînements individuels pour développer ma condition physique et ma technique, les séances collectives sont essentielles pour construire la cohésion et les stratégies de jeu avec mes coéquipières.

Depuis 2020, je joue en Nationale 1 féminine avec le Canoë Club d'Avranches, un club qui m'accompagne depuis mes débuts. Avec cette équipe, nous avons remporté les Coupes d'Europe des Clubs en 2021 et 2023, ainsi que trois titres de Championnes de France. Ces expériences m'aident à progresser constamment et à être prête pour les défis du niveau international.

L'importance du soutien que je reçois de la région et du département depuis plusieurs années sont également à souligner. Cette aide financière est précieuse pour couvrir les frais liés aux compétitions, aux stages de préparation et à l'équipement.

J'aime particulièrement le kayak-polo pour les moments de partage avec mes coéquipières, que ce soit lors des entraînements, des compétitions ou des victoires marquantes comme celle des Championnats du Monde.

Après une saison 2024 marquée par de grandes réussites, nous sommes désormais en pleine préparation hivernale, avec des entraînements intensifs avant la reprise des compétitions en mars. Ces moments permettent de poser de nouvelles bases pour continuer à performer et représenter au mieux mon club, mon équipe et la France.

Toutes nos félicitations à Jeanne et son équipe.



DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE

La Fibre est disponible !
Contactez un opérateur et
Abonnez-vous !

bouygues
Au n° 3106
bouyguestelecom.fr

knet
Au n° 09 72 350 350
k-net.fr

nordnet
Au n° 3420
nordnet.com

milkywan
milkywan.fr

orange
Au n° 3900
orange.fr

ozone
Au n° 09 73 01 10 00
ozone.net

SFR
Au n° 1099
sfr.fr

SCANNEZ MOI !
Pour accéder
aux opérateurs* !
*Tous les opérateurs nationaux
sont présents sur le réseau Manche Fibre.
Profitez-en maintenant !

Passer à la Fibre est devenu INDISPENSABLE.

L'opérateur historique met fin au réseau cuivre

Le réseau cuivre a eu une belle vie mais il ne suffit plus à nos besoins actuels. Tous les services associés, accès à Internet ainsi que le téléphone fixe, disparaissent progressivement.

La Fibre optique prend le relais

Elle offre les mêmes services, avec une meilleure qualité : elle permet de **conserver son numéro de téléphone fixe**. (En faire la demande à votre opérateur).

Pour plus d'information, RDV sur :

manche-fibre.fr

La Fibre, que des avantages

Un débit ultra performant, une qualité de son et d'image décuplée, une connexion stable et fluide, une latence très faible avec un débit symétrique, etc.

Passer à la fibre, c'est simple :

1. Testez votre éligibilité sur [manche-fibre.fr](https://www.manche-fibre.fr)
2. Contactez un opérateur.
3. Convenez d'un RDV vous avec lui pour qu'il procède au raccordement fibre de votre domicile.
4. Téléchargez la liste des bonnes pratiques pour préparer la venue du technicien :

<https://www.manche-fibre.fr/telechargement>

La Fibre optique dans la Manche.



On vous explique tout !

Le déploiement FttH dans la Manche, ça avance !

Actuellement dans la Manche, **plus de 250 000** foyers peuvent dès à présent bénéficier des avantages du Très Haut Débit grâce aux actions de **Manche Numérique** (constructeur et propriétaire du réseau) et de **Manche Fibre** (exploitant du réseau).

➡ La construction du réseau progresse activement et atteindra 336 000 prises optiques commercialisables à horizon 2026.

Pourquoi passer à la fibre optique ?

Un réseau plus performant pour répondre aux nouveaux besoins.

Avec l'essor du télétravail, des visioconférences et la mise en place de nouveaux services (télémédecine, télédéclarations, domotique, etc.), les besoins en débit sont de plus en plus forts. Il devient impératif de fournir une technologie adaptée et plus performante pour améliorer le quotidien des foyers.

Le réseau cuivre disparaît progressivement au profit de la fibre optique sur l'ensemble du territoire français. D'ici 2030, il sera définitivement stoppé. Pour conserver son numéro de téléphone fixe, avoir recours à la technologie fibre sera impératif.

La fibre c'est une expérience utilisateur améliorée avec une connexion ultra-rapide et stable, une très faible latence qui facilite les jeux en ligne, une qualité de son et d'image décuplée, un débit symétrique pour le partage de fichiers, et bien plus encore !

Testez votre éligibilité :

pour vérifier votre accès à la fibre en scannant le QR-Code ci-contre ou RDV sur
<https://www.altitudeinfra.fr/eligibilite/>



SCANNEZ MOI

LA FIBRE EST DISPONIBLE CHEZ VOUS ?
Contactez un opérateur* et ABONNEZ-VOUS !

*Tous les opérateurs nationaux sont présents sur le réseau Manche Fibre ! Profitez-en maintenant !

JOURNÉES PARTICIPATION CITOYENNE



En 2023, une équipe de volontaires avait procédé à l'entretien de l'enclos paroissial. Cette équipe composée de nombreux citoyens souhaitant apporter leur concours à l'entretien du cimetière a permis de renouveler l'opération en juin et octobre.



ACTION CITOYENNE DES ENFANTS



Opération « Nettoyons la Nature » effectué par les classes de l'école Antoine de Saint-Exupéry.

Ci-contre les classes de maternelle.



DÉPART EN RETRAITE



Jean-Luc Duval, figure emblématique de l'école Saint-Exupéry pendant 19 ans, a décidé de prendre sa retraite après une carrière de 41 ans au sein de l'Éducation Nationale.

Cette cérémonie a été l'occasion de célébrer son parcours remarquable et de le remercier chaleureusement pour tout ce qu'il a apporté à notre communauté éducative. Ses collègues, les parents d'élèves, ses amis et anciens élèves lui ont rendu hommage pour son dévouement sans faille et son engagement à former les futurs citoyens. Toutes nos félicitations !

NOUVEAU DIRECTEUR



Arrivée de M. Alexis BOURDAIS depuis le 1^{er} septembre 2024 ayant pris ses fonctions de directeur au sein de notre Ecole à la suite du départ en retraite de M. Jean-Luc DUVAL.

NOUVEL AGENT MUNICIPAL



Sébastien AMI a été embauché le 1^{er} octobre 2024 au sein des services techniques.

L'ÉCOLE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

L'année scolaire 2023/2024 a été riche en émotions pour les élèves et les personnels de l'école.

En effet cette année a marqué le départ à la retraite de Jean-Luc Duval, en poste dans notre charmante école depuis 2005 et directeur depuis 2010. Nous lui souhaitons une très belle et heureuse retraite après avoir tant œuvré pour transmettre des savoirs aux élèves avec autant d'investissement.



Nous avons également dû nous séparer de Karen Legallais, enseignante qui a été contrainte de quitter notre école, suite à une fermeture de classe (elle est désormais maîtresse de maternelle), ce qui a créé une grande émotion pour tous ses collègues.

Le 5 avril la chorale de l'école, sous la conduite d'Erik Jourdan, a interprété de nombreux chants et notamment un chant sur l'air de « mon maître d'école » dont les paroles ont été réécrites par les plus grands élèves. Jean-Luc était très ému. Les parents et enfants avaient revêtu pour l'occasion leur plus belle marinière, clin d'œil au vêtement préféré de notre ancien directeur!

Cette année un projet porteur et unificateur a vu le jour : pour la troisième fois, la Compagnie du Gros Nez Rouge est venue dresser son chapiteau dans le champ attenant à l'école et chaque élève de l'école a pu s'investir dans l'art circassien pendant toute une semaine.

Nicolas et Dominique ont posé leurs valises et leurs caravanes pendant une quinzaine de jours dans notre commune et les enfants de l'école, répartis en deux groupes, ont produit des spectacles les 12 et 19 avril. Les parents et familles ont ainsi pu constater l'implication de leurs enfants et leur intérêt pour les différents ateliers mis en place. Nous nous sommes émerveillés de voir les petits transformés en animaux de cirque, et les plus grands jongler ou présenter des numéros époustoufflants au trapèze ! C'était vraiment la fête ces soirs-là et les enfants garderont, à n'en pas douter, de beaux souvenirs de ces moments magiques !

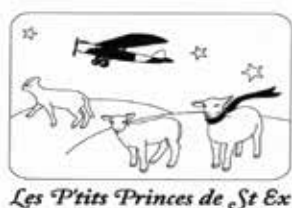
Nicolas et Dominique ont aussi présenté leur propre spectacle le 16 avril et les spectateurs ont répondu présents à cette soirée où ils sont venus très nombreux.

L'ambiance était au rendez-vous !

L'équipe enseignante restante espère bien revoir la petite troupe un jour...



A.P.E. : «LES P'TITS PRINCES DE SAINT-EXUPÉRY»



L'association des Parents d'élèves (APE) de l'école du Val-Saint-Père compte cette année une vingtaine de membres : des parents dynamiques et motivés pour nos p'tits princes. Chaleur et bonne humeur au programme, l'APE contribue à une bonne ambiance à l'école. Elle était présente pour les départs de Jean-Luc Duval (notre ancien directeur) et Karen Legallais (enseignante de CP).



Cette année, les projets des enseignants se répartissent entre des initiations à l'équitation, la découverte de l'Europe, la chorale et un projet commun autour du Mont Saint Michel et sa baie. Nous encourageons tous les parents volontaires à nous rejoindre.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez nous suivre via ce QRcode ou <http://facebook.com/apelevalsaintpere>



Grâce à ces actions menées par les parents, les enfants de l'école du Val-Saint-Père ont notamment profité au cours de l'année dernière d'un projet cirque.

Cette année, notre célèbre Vide-Greniers aura lieu le dimanche 18 mai 2025.

Notez bien la date, nous vous y attendons nombreux ! Ce Vide-Greniers représente bien notre belle commune avec au programme de cette journée : joie, fête, animation, rassemblement.



CENTRE DE LOISIRS



Le centre de loisirs propose aux enfants des activités le mercredi matin au sein de l'école du Val -Saint-Père et l'après-midi à Avranches. Différentes activités sont proposées aux enfants (sportives, manuelles et jeux divers). Si votre enfant est intéressé merci de contacter Mme COTELLE Nelly, responsable de ce service, ou la mairie.

L'ASSOCIATION « LES POUCES VERTS »

« Les Pouces Verts » ont continué leur activités en 2024.



Tout d'abord au printemps, un atelier fabrication de « bombes à graines ». Le samedi 13 avril après-midi, petits et grands ont pu façonner des boules d'argiles mélangées à des graines de plantes mellifères favorables aux abeilles.

Une belle équipe de bénévoles a tenu la buvette lors du Val en Fête, organisé par la municipalité, le 6 juillet.

Puis, le dimanche 8 septembre, la fête champêtre a fait son retour sur le site des Jardins de la Vallée. En dépit de la météo capricieuse, les enfants ont pu profiter des ateliers créatifs (impression de feuilles, bulles de peinture), de jeu de cubes pour les plus petits et des maquillages. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir le groupe de musique irlandaise « Le John Fleming ».



A la rentrée, une nouveauté : les ateliers cuisine proposés par Marion Abguillem. Des ateliers ouverts à tous pour cuisiner ensemble des plats de saison. Deux sessions ont été proposées les lundis 16 septembre et 14 octobre.

Le mois de décembre verra le retour des dimanches de l'Avent : un atelier créatif le 1^{er} décembre à la salle des associations, et la fête des lumières le dimanche 8 décembre.

L'association recherche des personnes souhaitant s'impliquer dans le bureau et/ou l'organisation des animations. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la présidente Justine LERCHE au 06 41 27 31 82 ou bien nous écrire lespoucesverts@mailo.com.

Pour suivre nos activités, il y a la page facebook : <https://www.facebook.com/asso.lespoucesverts>

Pour soutenir nos projets, vous pouvez adhérer en nous contactant ou via le site [helloasso](https://www.helloasso.com/associations/les-pouces-verts) : <https://www.helloasso.com/associations/les-pouces-verts>

VOLLEY-BALL DES GRÈVES

Nouvelle année pour le Volley-Ball des Grèves avec quelques nouveautés à ses adhérents !

En effet, une équipe sénior masculine et féminine évoluera en championnat départemental ainsi que les M18 garçons et M18 filles sont inscrits en coupe de France M18. Le club voit l'arrivée d'un nouveau salarié au côté d'Axel HEURTAUX.

Paul MAUDUIT intègre l'équipe encadrante du Volley-Ball des Grèves, en alternance avec une formation d'éducateur sportif à Dinard, pour obtenir un BPJEPS Activités physiques pour tous. Un grand pas qui va aider le club à se structurer, fidéliser le public et apporter du contenu technique pour les différentes sections. Le club continue sur son objectif de proposer une pratique du volley-ball pour tous, de la découverte à la pratique en compétition, tout en conservant l'ambiance conviviale qui caractérise l'association.

La section "Jeunes" accueille les enfants dès la catégorie M9, jusqu'à M18. Les créneaux d'entraînement ont lieu le vendredi et le mardi, mais également le mercredi et le samedi pour les M9. Des stages sont également proposés durant les vacances scolaires, par le Comité de Volley de la Manche et par le Volley-Ball des Grèves. En effet, chaque année nous organisons de plus en plus de tournoi au sein du club car nous favorisons au maximum le jeu, en participant aux tournois du Comité de la Manche, et de la Ligue de Normandie, mais aussi occasionnellement en Ile-et-Vilaine. La motivation de nos jeunes volleyeurs et volleyeuses nous a même permis de les inscrire à la Coupe de France M18 !

La section "Loisir" du lundi reste toujours d'actualité, et attire toujours de nouveaux sportifs qui recherchent un sport d'équipe convivial. Les séances sont tournées avant tout vers du jeu, et nous incitons nos adhérents à participer aux tournois 4x4 organisés tous les mois par les différents clubs de la Manche, afin de se confronter à d'autres équipes.

La section "Compét'lib" en Ile-et-Vilaine, qui propose une pratique de compétition moins lourde et contraignante, puisqu'elle se joue en semaine. Avec habituellement 2 équipes engagées dans ce championnat loisir mixte. Elles participent également tous les ans à la Coupe Compét'lib, et nous allons aussi engager une formation pour

LES CRÉNEAUX

- **LOISIR** : Salle Roger Lemoine à Avranches le lundi de 20h30 à 22h30
- **COMPET'LIB ET COMPÉTITION** : salle Roger Lemoine à Avranches le mercredi de 20h30 à 22h30
- **COMPÉTITION** : salle des sports du Val-Saint-Père le vendredi de 21h à 23h
- **JEUNES** : salle des sports du Val-Saint-Père le mardi
 - o M13 ET M15 : de 17h15 à 18h45
 - o M18 : de 18h45 à 20h15
- **JEUNES** : salle des sports du Val-Saint-Père le vendredi
 - o M13 et M15 : 18h00 à 19h30
 - o M18 : 19h30 à 21h00
- **JEUNES M9 ET M11** :
 - o salle Roger Lemoine à Avranches le mercredi de 16h à 17h
 - o salle des sports du Val-Saint-Père le samedi de 10h à 11h

participer à la Coupe Sport 2000 : engagement sportif maximal pour des compétitions qui restent dans un cadre de loisir.

La section "Compétition" chez les hommes et chez les femmes, évoluera dans le championnat départemental d'Ile-et-Vilaine avec des matchs le samedi.

Le club organise tout au long de l'année divers événements autour du volley : le tournoi de Noël, le tournoi Balle de match en fin de saison, et des sorties à Rennes pour assister à des matchs de volley-ball de haut niveau, des animations estivales, un loto. Ce loto que nous organisons permet de pérenniser un emploi et l'activité sur le Val-Saint-Père et ses environs.

Peut-être d'autres événements encore verront-ils le jour ?

Sozen Kerckhove : 06 70 36 51 20
www.volleyballdesgreves.fr
www.facebook.com/volleyballdesgreves



TC VAL

Le TC Val, un club solidaire

En janvier, le TC Val a proposé une nouvelle édition du trail Urban solidaire des Manuscrits d'Avranches. La course a affiché complet avec au départ des traileurs aguerris et d'autres en quête de découverte d'un parcours touristique du centre ville d'Avranches. La prochaine édition aura lieu le 25 janvier 2025 avec un départ donné à 17h00, elle sera au profit de l'ARSLA (association de lutte contre la sclérose latérale amyotrophique).

La course des Pèlerins a dû malheureusement être annulée du fait de mauvaises conditions météorologiques. Elle aura lieu le 22 mars 2025.

Tout au long de l'année, de nombreux licenciés ont participé à diverses courses. Vous pouvez retrouver tous les résultats et récits de courses sur la page Facebook et Instagram du club, n'hésitez pas à nous suivre!

Côté école de triathlon, les effectifs sont stables. A noter le remarquable travail de Clovis Lefranc qui est fort de proposition dans les séances d'entraînements ! Les séances portent leurs fruits avec de nombreux podiums tout au long de la saison.

Côté section adulte, Karim assure encore et toujours les sessions d'entraînements courses à pied du mardi soir. L'effectif est en hausse et les nouvelles recrues au profil de triathlète apprécient le panel de séances proposé.

Pour finir, Cédric Legros, Président du TC Val ainsi que les membres du bureau remercient chaleureusement tous les bénévoles licenciés ou non, la mairie de Val-Saint-Père et les sponsors qui sont toujours au rendez-vous lors des différentes organisations proposées par le club.



FOOTBALL CLUB LE VAL-SAINT-PÈRE

Un nouveau bureau pour poursuivre le développement et la structuration du FC Val-Saint-Père

Sportivement, la saison 2023/2024 aura été marquée par la descente de l'équipe fanion du niveau régional 3 au niveau départemental 1. En revanche, l'équipe B a survolé son championnat pour accéder au niveau départemental 3.

En termes d'effectifs la barre symbolique des 100 licenciés a été franchie avec pour moitié des jeunes inscrits à l'école de foot.

La saison 2024/2025 a démarré avec l'élection d'un nouveau bureau lors de son assemblée générale le 29 août dernier. Thierry Daligault succède ainsi à Anne-Sophie Beaufils à la présidence du club.

Autour de Thierry, plusieurs dirigeants s'investissent pour structurer le club et développer des animations, notamment à destination des jeunes du club. Cela s'est déjà concrétisé par un premier

déplacement organisé au stade Michel d'Ornano pour assister au match Caen - Bastia le samedi 2 novembre. Plus d'une cinquantaine de personnes ont pu assister à ce match organisé par le club (voir photo).



Dates à retenir en 2025 :

24 janvier 2025 : remise des lots de la tombola à la salle des associations du Val-Saint-Père

8 mars 2025 : repas annuel du club à la salle socioculturelle du Val-Saint-Père (renseignements et réservations auprès de Florian LEBRETON - 06 20 59 41 29)

Du 27 au 29 juin 2025 : tournoi vétérans, tournoi u11 et tournoi de palet

Pour terminer, le club tient à remercier la commune du Val-Saint-Père et tous nos sponsors pour le soutien apporté au club tout au long de l'année.

Contact :
Florian LEBRETON,
salarié du club, 06 20 59 41 29
Thierry DALIGAULT,
président, 06 44 27 11 88

L'AÉROCLUB DES GRÈVES DU MONT SAINT-MICHEL

L' AÉROCLUB

Fort de 130 membres environ, l'aéroclub est situé sur l'aérodrome. C'est une association Loi 1901 où règnent la bonne humeur et l'esprit de partage.

5 instructeurs qualifiés sont là pour assurer les formations pour devenir pilote. Dès 17 ans, il est possible, après obtention de sa licence de pilote privé (PPL), de voyager et d'embarquer des passagers.

En attendant de voler pour les plus jeunes, il est possible d'obtenir des bourses de la FFA et de passer son Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) reconnu par l'éducation nationale.

L' AÉRODROME

Nous avons toutes les infrastructures pour nous permettre d'assurer notre passion dans les meilleures conditions. Le club-house a été modernisé en 2015 et beaucoup de personnes aiment se retrouver au bar ou autour d'une table à l'extérieur.

L'aérodrome est situé dans un endroit exceptionnel avec une vue imprenable sur le Mont-Saint-Michel, c'est un atout pour nous et nous en sommes fiers.

LES AVIONS

1 PIEL CP 305 Emeraude, 2 DR 400 120 et 160 CV et 1 avion moderne le Breezer B600.

Afin de tester votre motivation, l'aéroclub vous propose d'effectuer un vol d'initiation qui comprend 30 mn de cours et 30 mn de vol où vous serez aux commandes de l'avion avec un instructeur.



VENEZ NOUS REJOINDRE

Tél : 02 33 58 02 91

e-mail : contact@aeroclub-avranches.org

site : www.aeroclub-avranches.org/

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE



La société de chasse compte 24 adhérents pour 2024. Merci à la municipalité et aux différents sponsors pour leur participation ; merci également aux membres et aux bénévoles qui ont permis d'organiser les manifestations suivantes : le ball-trap et les ventes grilles de Noël.

L'ensemble des chasseurs du Val-Saint-Père accompagnés de leur président M. BLIER Rémi ont décidé à l'unanimité d'offrir 2 dons d'une valeur de 150 € :

* Au Centre anticancer de François Baclesse

* Au Téléthon 2024

Le bureau :

Président : BLIER Rémy.

Vice-présidents : BLIER Guy et GAUTIER Rémy.

Trésorier : CHESNEL Nicolas.

Secrétaire : DEPINCÉ Adrien.

Gardes chasse et piégeurs : MAHIER Gérard, CADIEU Michel et BOUCHARD Pascal

et les membres actifs.



ASSOCIATION M.J.E. : MUSIQUE JOUONS ENSEMBLE



CONTACT : Hervé Delépine (06 74 97 86 99)

Page facebook : www.facebook.com/musiquejouonsensemble

2024, l'association MJE est toujours active pour organiser des rencontres entre musiciens, des formations pour ses adhérents et des concerts pour les événements de notre belle région.

Cette année, la rencontre entre musiciens a eu lieu à la maison des associations de Sartilly Baie Bocage. Ce fut l'occasion, pour une vingtaine de personnes de se rencontrer afin d'échanger sur leurs goûts musicaux, l'instrument qu'ils pratiquent et sur leurs envies de jouer. Un nouveau groupe s'est créé !!!

Les groupes « La Base » et « W4ke :Up ! » ont une nouvelle fois répondu présent à l'invitation de l'APE « Les p'tits princes de Saint-Exupéry » lors du Vide-Greniers organisé au Val-Saint-Père le 26 mai dernier.

Nous avons également sonorisé et joué pour la fête de la musique de Sartilly pendant que le groupe « La Base » a animé les rues de Granville avec des reprises rock ainsi que ses propres compositions !

Fin septembre, nous nous sommes retrouvés lors de l'Apéro concert de Lolif avec « le collectif 49.3 », le groupe « On s'prend pas l'chou ». C'est à cette occasion que le groupe « Fragile » a fait ses premières notes.



Cette année nous a permis de mettre en œuvre nos compétences en sonorisation lors de nos prestations et lors des événements organisés en partenariat avec l'association ABBA, à l'occasion des concerts « HIC & HA » et lors du World Guitar Day.

Pour nos adhérents, nous avons programmé une seconde rencontre en décembre 2024. Ce sera l'occasion pour eux, de continuer leur formation sonorisation afin de perfectionner l'utilisation des équipements de l'association.

Notre Assemblée Générale se déroulera en fin d'année 2024 pour préparer l'année 2025 !!

D'ici-là, nous aurons encore l'occasion de nous rencontrer, de jouer ensemble pour vous, lors de différents événements.

Le bureau MJE et ses adhérents



COMITÉ DES FÊTES

ASTI-EVEN EN CONCERT DE NOËL

Un événement d'exception a eu lieu le dimanche 15 décembre à l'église du Val-Saint-Père.



En 2023, un magnifique spectacle « Tellement SARDOU » a fait le plein de la halle des sports d'un public conquis.

Cette année, l'artiste « ASTI EVEN », avec un registre totalement différent, est venu dans l'église malheureusement trop petite pour accueillir tous les spectateurs. Plus de cinquante n'ont pu y assister !

Ce fut un moment d'une rare intensité, qui a apporté à tous beaucoup de joie.

« ASTI EVEN » a entraîné son public à reprendre en chœur les chants de Noël. Son équipe technique a réussi à magnifier l'église grâce à des jeux de lumières spectaculaires, moment très apprécié par tous.

A quand le prochain ?!!!!!!



GYM SENIORS



Calendrier 2025 Activités (jeux de cartes et de société) - Salle socioculturelle

Janvier : mardi 7 (galette des rois) et 21
Février : mardi 4 (crêpes) et 18
Mars : mardi 4 et 18 (anniversaires)
Avril : mardi 1^{er}, 15 et 29
Mai : mardi 13 et 27
Juin : mardi 10 et 24 (anniversaires)
Juillet : mardi 8
Août : mardi 5
Septembre : mardi 2, 16 (anniversaires) et 30
Octobre : mardi 14 et 28
Novembre : mercredi 12 et mardi 25
Décembre : mardi 9 et 16 (Noël)

COURS DE CUISINE ET ATELIERS CRÉATIFS PROPOSÉS PAR MARION (ASSOCIATION LES POUCE VERTS)





ASSOCIATION DES ACPG-CATM-TOE

L'association a organisé un repas à la salle socioculturelle de la commune le dimanche 21 avril 2024. Ce fut une belle réussite avec 260 participants qui ont apprécié le repas servi par le traiteur du « Faisan Doré » et l'excellente ambiance qui a régné tout au long de cette journée.

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2024 ont été honorées par le dépôt d'une gerbe par Mme le maire ainsi qu'un dépôt de fleurs par les enfants.

Les messages du ministre des Armées et de Mme la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées chargée des Anciens combattants et de la Mémoire ont été lus par Mme le maire, suivi de la sonnerie aux morts, de la minute de silence avant de conclure par la Marseillaise reprise par tous les participants.

Le 12 mai, le major réserviste M. Michel GAUMET a remis les « insignes de porte-drapeau » de + 20 ans à M. Rémi CAHU et M. Michel JUGUET.

Le 17 novembre, le major réserviste M. Michel GAUMET a décoré de la médaille de la Croix du Combattant M. Jean MADELEINE, ancien combattant.

La cérémonie s'est poursuivie par le vin d'honneur offert par la municipalité et le repas au restaurant « les 13 assiettes » organisé par l'association.



Composition du bureau :

Président
Michel PAUTRET

Vice-Président
Paul MAZIER

Secrétaire
Michel GAUMET

Trésorier
Julien JOUAULT



Lors de l'Assemblée Générale des étudiants le mardi 26 novembre 2024 salle Victor Hugo à Avranches à laquelle participaient 210 personnes, une page s'est tournée pour le Comité de gestion en place depuis une douzaine d'années. En effet, les années paires une élection est organisée pour remplacer les membres du Bureau arrivés au terme de leurs deux mandats successifs de six ans : Joël Bresson, Responsable, Jean-Paul Champion, Responsable-adjoint, Guylaine Huet, Secrétaire, Monique Horel, Secrétaire-adjointe, Philippe Geerts, Trésorier, et Françoise Cassin, Trésorière-adjointe.

Le nouveau Comité est donc composé des 5 membres non sortants ou réélu(e) : Jean-Claude Aubril, Béatrice Flament (réélue), Pierre-Noël Gendre, Yvan Leguen, Gérard Tellier et des 4 membres élus au cours de l'AG : Magali Bassard, Florence Ferre, Jean Guillemette et Christian Viry. Cette nouvelle équipe à laquelle appartient également Marie-Agnès LUCAS-AVENEL, Référente universitaire, qui en est membre de droit, présidera désormais aux destinées de l'antenne.

Rappelons que l'UIA a été créée en 1974 par des universitaires de l'Université de Caen et qu'elle va fêter cette année le 50^e anniversaire de sa création. Pour l'occasion diverses manifestations seront organisées dans les 19 antennes qui la composent.

L'antenne d'Avranches douzième dans l'ordre de création, a vu le jour en 1992 avec un effectif de 113 adhérents qui n'a cessé de progresser jusqu'à atteindre son maximum de 617 étudiants en 2020 avant le passage de la pandémie qui s'est traduit par une baisse importante de 35%. Depuis, l'antenne poursuit une remontée lente et progressive puisque son effectif atteint aujourd'hui 570 adhérents. Il est certain que cette remontée va se poursuivre puisqu'en effet depuis le 1^{er} novembre 2024 l'antenne dispose de nouveaux locaux, situés au rez-de-jardin du C.A.R.O - Centre Administratif de la Rampe d'Olbiche, 4, Rampe d'Olbiche à Avranches (Téléphone-Répondeur : 02.33.58.65.00 - Mail : uia.avranches@orange.fr) qui permettront à la nouvelle équipe de travailler de manière collégiale.

Il est toujours possible de s'inscrire et de participer à la soixantaine de cours et activités proposés en contre-partie d'un montant

d'adhésion raisonnable de 150 euros. Outre les cours dispensés en présentiel dans les différents établissements scolaires de la ville, il faut préciser que des cours en ligne sont diffusés via Internet : pôle sciences (physique - chimie - biologie - mathématiques) - Histoire des Normands - Géopolitique des Espaces Maritimes - Histoire des religions et dernièrement Architecture et Histoire de l'art. Rappelons enfin que plusieurs nouveaux cours sont présentés cette année : Atelier tricot et Initiation à la danse de salon, deux activités excellentes pour la santé et de nature à créer du lien social, un cours de Nutrition très suivi, ainsi qu'un cours de Logistique Internationale. Enfin, l'antenne propose un voyage circuit en Norvège en mai 2025 en deux groupes à départs différés l'un du 6 au 13 mai et le second du 8 au 15 mai 2025 ainsi qu'un court séjour à Venise du 24 au 27 mars 2025.

Aucun diplôme n'est exigé à l'entrée à l'UIA et elle n'en délivre aucun. Elle propose juste à chacun de s'enrichir intellectuellement, de créer du lien social et de s'engager, se mettre en mouvement afin d'agir au sein de la communauté des étudiants en dépassant ses propres intérêts individuels pour le bénéfice de tous.

Enfin, il convient de souligner que l'UIA entretient avec la commune du Val-Saint-Père une relation soutenue caractérisée par la mise à disposition de la salle socioculturelle pour certaines conférences et le prêt de matériel pour l'exposition de clôture organisée en fin d'année universitaire au mois de mai.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Université Inter-Âges-Normandie - Antenne d'Avranches
C.A.R.O (Centre Administratif de la Rampe d'Olbiche)
4, rampe d'Olbiche, Rez-de-Jardin- 50300 AVRANCHES
Téléphone/Répondeur : 02 33 58 65 00
e-mail : uia.avranches@orange.fr



Le Val-Saint-Père - 12/01/2024. Collation au retour de la sortie oxygénation sous la conduite de Paulette ANGÉLIQUE. L'UIA, un Bonheur qui se lit sur les visages !



Le second groupe oxygénation le 12 janvier 2024 au départ de Saint-Martin-des-Champs sous la conduite d'Annick STÉPHAN avec la complicité de Pierre GONTIER pour les explications historiques, géographiques, toponymiques... Là aussi le bonheur d'être ensemble est visible !



CALENDRIER DE COLLECTE Particuliers - secteur Avranches



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 Me Férié 1	1 Sa	1 Sa	1 Ma OM	1 Je Férié	1 Di
2 Je TRI SÉLECTIF	2 Di	2 Di	2 Me TRI SÉLECTIF	2 Ve	2 Lu 23
3 Ve	3 Lu 6	3 Lu 10	3 Je	3 Sa	3 Ma OM
4 Sa	4 Ma OM	4 Ma OM	4 Ve	4 Di	4 Me TRI SÉLECTIF
5 Di	5 Me TRI SÉLECTIF	5 Me TRI SÉLECTIF	5 Sa	5 Lu 19	5 Je
6 Lu 2	6 Je	6 Je	6 Di	6 Ma OM	6 Ve
7 Ma OM	7 Ve	7 Ve	7 Lu 15	7 Me TRI SÉLECTIF	7 Sa
8 Me TRI SÉLECTIF	8 Sa	8 Sa	8 Ma OM	8 Je Férié	8 Di
9 Je	9 Di	9 Di	9 Me TRI SÉLECTIF	9 Ve	9 Lu Férié 24
10 Ve	10 Lu 7	10 Lu 11	10 Je	10 Sa	10 Ma
11 Sa	11 Ma OM	11 Ma OM	11 Ve	11 Di	11 Me OM
12 Di	12 Me TRI SÉLECTIF	12 Me TRI SÉLECTIF	12 Sa	12 Lu 20	12 Je TRI SÉLECTIF
13 Lu 3	13 Je	13 Je	13 Di	13 Ma OM	13 Ve
14 Ma OM	14 Ve	14 Ve	14 Lu 16	14 Me TRI SÉLECTIF	14 Sa
15 Me TRI SÉLECTIF	15 Sa	15 Sa	15 Ma OM	15 Je	15 Di
16 Je	16 Di	16 Di	16 Me TRI SÉLECTIF	16 Ve	16 Lu 25
17 Ve	17 Lu 8	17 Lu 12	17 Je	17 Sa	17 Ma OM
18 Sa	18 Ma OM	18 Ma OM	18 Ve	18 Di	18 Me TRI SÉLECTIF
19 Di	19 Me TRI SÉLECTIF	19 Me TRI SÉLECTIF	19 Sa	19 Lu 21	19 Je
20 Lu 4	20 Je	20 Je	20 Di	20 Ma OM	20 Ve
21 Ma OM	21 Ve	21 Ve	21 Lu Férié 17	21 Me TRI SÉLECTIF	21 Sa
22 Me TRI SÉLECTIF	22 Sa	22 Sa	22 Ma OM	22 Je	22 Di
23 Je	23 Di	23 Di	23 Me TRI SÉLECTIF	23 Ve	23 Lu 26
24 Ve	24 Lu 9	24 Lu 13	24 Je TRI SÉLECTIF	24 Sa	24 Ma OM
25 Sa	25 Ma OM	25 Ma OM	25 Ve	25 Di	25 Me TRI SÉLECTIF
26 Di	26 Me TRI SÉLECTIF	26 Me TRI SÉLECTIF	26 Sa	26 Lu 22	26 Je
27 Lu 5	27 Je	27 Je	27 Di	27 Ma OM	27 Ve
28 Ma OM	28 Ve	28 Ve	28 Lu 18	28 Me TRI SÉLECTIF	28 Sa
29 Me TRI SÉLECTIF		29 Sa	29 Ma OM	29 Je Férié	29 Di
30 Je		30 Di	30 Me TRI SÉLECTIF	30 Ve	30 Lu 27
31 Ve		31 Lu 14		31 Sa	

Les sacs sont disponibles en mairie ou au siège de l'agglomération.

Les sacs sont à sortir la veille à partir de 18h.

Jours de collecte
Ordures ménagères : mardi
Tri sélectif : mercredi

Les jours fériés, la collecte est décalée au lendemain.
Les collectes suivant le jour férié sont également décalées au lendemain.

NORMANDIE

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 Ma OM	1 Ve	1 Lu 36	1 Me TRI SÉLECTIF	1 Sa Férié	1 Lu 49
2 Me TRI SÉLECTIF	2 Sa	2 Ma OM	2 Je	2 Di	2 Ma OM
3 Je	3 Di	3 Me TRI SÉLECTIF	3 Ve	3 Lu 45	3 Me TRI SÉLECTIF
4 Ve	4 Lu 32	4 Je	4 Sa	4 Ma OM	4 Je
5 Sa	5 Ma OM	5 Ve	5 Di	5 Me TRI SÉLECTIF	5 Ve
6 Di	6 Me TRI SÉLECTIF	6 Sa	6 Lu 41	6 Je	6 Sa
7 Lu 28	7 Je	7 Di	7 Ma OM	7 Ve	7 Di
8 Ma OM	8 Ve	8 Lu 37	8 Me TRI SÉLECTIF	8 Sa	8 Lu 50
9 Me TRI SÉLECTIF	9 Sa	9 Ma OM	9 Je	9 Di	9 Ma OM
10 Je	10 Di	10 Me TRI SÉLECTIF	10 Ve	10 Lu 46	10 Me TRI SÉLECTIF
11 Ve	11 Lu 33	11 Je	11 Sa	11 Ma Férié	11 Je
12 Sa	12 Ma OM	12 Ve	12 Di	12 Me OM	12 Ve
13 Di	13 Me TRI SÉLECTIF	13 Sa	13 Lu 42	13 Je TRI SÉLECTIF	13 Sa
14 Lu Férié 29	14 Je	14 Di	14 Ma OM	14 Ve	14 Di
15 Ma	15 Ve Férié	15 Lu 38	15 Me TRI SÉLECTIF	15 Sa	15 Lu 51
16 Me OM	16 Sa	16 Ma OM	16 Je	16 Di	16 Ma OM
17 Je TRI SÉLECTIF	17 Di	17 Me TRI SÉLECTIF	17 Ve	17 Lu 47	17 Me TRI SÉLECTIF
18 Ve	18 Lu 34	18 Je	18 Sa	18 Ma OM	18 Je
19 Sa	19 Ma OM	19 Ve	19 Di	19 Me TRI SÉLECTIF	19 Ve
20 Di	20 Me TRI SÉLECTIF	20 Sa	20 Lu 43	20 Je	20 Sa
21 Lu 30	21 Je	21 Di	21 Ma OM	21 Ve	21 Di
22 Ma OM	22 Ve	22 Lu 39	22 Me TRI SÉLECTIF	22 Sa	22 Lu 52
23 Me TRI SÉLECTIF	23 Sa	23 Ma OM	23 Je	23 Di	23 Ma OM
24 Je	24 Di	24 Me TRI SÉLECTIF	24 Ve	24 Lu 48	24 Me TRI SÉLECTIF
25 Ve	25 Lu 35	25 Je	25 Sa	25 Ma OM	25 Je Férié
26 Sa	26 Ma OM	26 Ve	26 Di	26 Me TRI SÉLECTIF	26 Ve
27 Di	27 Me TRI SÉLECTIF	27 Sa	27 Lu 44	27 Je	27 Sa
28 Lu 31	28 Je	28 Di	28 Ma OM	28 Ve	28 Di
29 Ma OM	29 Ve	29 Lu 40	29 Me TRI SÉLECTIF	29 Sa	29 Lu 1
30 Me TRI SÉLECTIF	30 Sa	30 Ma OM	30 Je	30 Di	30 Ma OM
31 Je	31 Di		31 Ve		31 Me TRI SÉLECTIF

Tous les emballages et papiers se trient ! Ils doivent juste être vides de leur contenu.

Les textiles sont à déposer dans les bornes Le Relais !
Dans un sac fermé : vêtements, linge de maison, chaussures
Pas d'articles humides ni souillés !

Pour tous renseignements :
02 33 68 68 96
service.dechets@msm-normandie.fr

Service déchets Mont Saint-Michel - Normandie
dechets_msmn

Déchèterie Saint-Jean-de-la-Haize Les Petites Planches - 50300 SAINT-JEAN-DE-LA-HAIZE

	Du 15 avril au 14 octobre	Du 15 octobre au 14 avril
Lundi	13h30-17h30	13h30-17h
Mardi	Fermée	
Mercredi	13h30-17h30	13h30-17h
Jeudi	13h30-17h30	13h30-17h
Vendredi	13h30-17h30	13h30-17h
Samedi	8h30-12h30 et 14h-17h30	13h30-17h

Déchèterie de Saint-Ovin La Paumeraie - 50300 SAINT-OVIN

	Du 15 avril au 14 octobre	Du 15 octobre au 14 avril
Lundi	8h30-12h30	9h-12h30
Mardi	8h30-12h30	9h-12h30
Mercredi	8h30-12h30	9h-12h30
Jeudi	Fermée	
Vendredi	8h30-12h30	9h-12h30
Samedi	8h30-12h30 et 14h-17h30	9h-12h30





à

L'ÉCOMUSÉE DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

PARTICIPER À L'ENRICHISSEMENT
ET AU RAYONNEMENT
DU PATRIMOINE ET DE L'HISTOIRE
DE LA MANCHE



LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



À la pêche aux collections

Avec la fin de l'hiver et la promesse du printemps, c'est l'heure du grand rangement dans les caves, greniers et autres remises ... Vous possédez des objets traditionnels en lien avec la pêche à pied ? Vous pouvez contribuer au rayonnement de ce patrimoine de la Baie en faisant un don à l'Écomusée de la baie du Mont Saint-Michel.

L'Écomusée a pour objectif de préserver et de transmettre la mémoire et les savoir-faire des pêcheurs à pied de la Baie. Objets de collection et matériel pédagogique sont donc indispensables. Avec vos dons vous pouvez participer à l'enrichissement et au rayonnement de l'histoire de la Baie. Il peut s'agir :

- D'engins de pêche (bourrache, tésure, rets à saumon, épervier, carrelet, verveux, jojo, grattouze, paniers),
- De matériels utilisés pour la fabrication de ces engins ou pour leur entretien (moules à filet, aiguille, navette ...),
- D'objets liés à la vente des produits de la pêche
- De photographies ou documents papiers
- Ou encore de votre témoignage

De manière générale, l'Écomusée s'intéresse à tout ce qui concerne la vie de ces hommes et de ces femmes qui ont vécu dans les villages du bord de la Baie et qui se rendaient chaque jour sur les grèves. Vos archives familiales sont précieuses.

Après le don et en fonction de l'histoire et de la rareté de l'objet, celui-ci peut être soit utilisé comme matériel pédagogique et être manipulé par l'équipe de l'écomusée lors de démonstrations, soit intégrer les collections de l'écomusée. Il est alors conservé en réserve, présenté au sein des expositions permanentes ou temporaires, prêté à d'autres institutions muséales, valorisé dans des publications ...

Pour en savoir plus sur les collections de l'écomusée, rendez-vous sur :

<https://ecomusee-baie.manche.fr/ecomusee/les-collections/>

Vous pouvez contacter l'équipe de l'Ecomusée de la Baie du Mont Saint-Michel au 02 33 89 06 06 ou sur musee.vains@manche.fr pour toute proposition de don (penser à rassembler un maximum d'informations sur l'objet).





Les musées reçoivent chaque année des acquisitions ou des dons d'objets, d'œuvres ou de documents qui leur sont confiés par des particuliers, des associations ou des institutions.

Vous êtes tous invités à contribuer à la constitution de ce patrimoine, à déposer des objets, des photographies, des documents... raconter des tranches de vie.

Faire vivre les collections, c'est participer à la transmission de la mémoire et au partage avec les générations futures.

Si vous possédez des objets traditionnels, oubliés ou encore utilisés, des objets du quotidien, témoins d'une époque, d'un métier, d'un savoir-faire... en lien avec les thématiques suivantes :

- ◆ la pêche à pied
- ◆ les techniques de la pêche en baie et dans l'estuaire
- ◆ la fabrication du sel
- ◆ la navigation dans la baie



COMMENT PROCÉDER ?

Vos propositions de dons d'objets et/ou de documents peuvent être adressées au musée qui les étudiera, en relation avec ses collections.

Il vous suffit de nous contacter par courrier, par mail, par téléphone ou encore de prendre rendez-vous au musée.

Un formulaire de proposition de don vous sera transmis. Vous pourrez également le retrouver en téléchargement sur patrimoine.fr.

Il est préférable de ne pas déposer l'objet directement au musée.



COMPRENDRE TOUTE L'HISTOIRE DE L'OBJET,

c'est aussi ce qui lui donne son intérêt. Il est donc nécessaire de fournir le plus d'éléments possible, tels que les dimensions, les matériaux, la technique, des documents, des photos associés à son histoire.

Ou encore... À qui a-t-il appartenu ? Quand et où a-t-il été utilisé ? Comment en êtes-vous devenu propriétaire ?

Ces renseignements contribueront ultérieurement à l'interprétation de l'objet à des fins de recherche, d'exposition ou de publication.

TOUTE PROPOSITION FAIT L'OBJET D'UNE ÉTUDE PRÉALABLE

par l'équipe du musée et du pôle collections au sein de la direction du patrimoine et des musées du Département de la Manche.

L'équipe étudie la proposition de don en veillant à :

- ◆ la clarté de sa provenance
- ◆ l'état de conservation
- ◆ l'intérêt scientifique
- ◆ l'adéquation de l'objet avec les collections du musée

La décision tient également compte des espaces de réserve, de la quantité d'objets similaires dans les collections ou de sa rareté, ou encore s'il peut illustrer une nouvelle thématique...

LE MUSÉE SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER UN OBJET

si la proposition n'est pas pertinente au regard de son projet scientifique et culturel. Nous tenterons alors de vous orienter vers une autre institution plus à même d'accueillir votre objet.

LE DON EST DÉFINITIVEMENT VALIDÉ PAR LE DÉPARTEMENT

et l'objet peut entrer dans les collections. Il pourra être conservé en réserve comme la très grande majorité des collections, présenté au sein des expositions permanentes ou temporaires, prêté à d'autres institutions muséales, valorisé dans des publications...

Une expérience participative qui permet d'écrire l'histoire autrement !

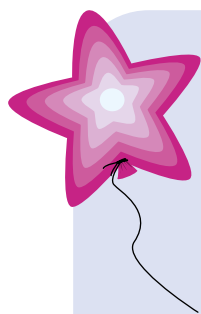
ÉTAT CIVIL 2024

MARIAGES :



BROST Philippe et CANU Dominique	le 25 mai 2024
RAULT Sébastien et GOURDEL Sylvie	le 25 mai 2024
BOURGUENOLLE Vincent et JACUT Lilie	le 07 juin 2024
BRAENDLIN Robin et LEMETAYER Pauline	le 22 juin 2024
BOUTEILLER Alexandre et DANJOU Jessica	le 22 juin 2024
ORIOU Alexandre et LENOIR Marine	le 12 juillet 2024
COMMUNIER Yann et LAIGNEL Orlane	le 12 juillet 2024
LE MAUFF Erwann et LEMESLE Emma	le 07 septembre 2024

Apparaissent uniquement les mariages dont la publication est autorisée



NAISSANCES :

GOUYE Esmée	le 07 janvier 2024
LEGRAND BERTRAND Jade	le 24 janvier 2024
MARIE Sasha	le 09 février 2024
HANTRAIS Valentine	le 21 février 2024
FOLLET HOLLEY Leïa	le 11 mars 2024
TISON COURSIN Maël	le 26 avril 2024
RICHARD Briec	le 27 mai 2024
RUBÉ Elyne	le 30 mai 2024
CHEVALLIER Céleste	le 08 juin 2024
GENSON Enzo	le 02 juillet 2024
COMMUNIER Aloïs	le 11 septembre 2024

Apparaissent uniquement les naissances dont la publication est autorisée des parents



DÉCÈS :

LÉVÊQUE Pierre	le 20 mars 2024
TEXIER Jacqueline épouse DINDAULT	le 23 juillet 2024
GUÉRENDEL Denise épouse RIVIÈRE	le 30 août 2024
THÉAULT Simone épouse VILLAIN	le 15 décembre 2024
RICHARD Serge	le 16 décembre 2024

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

10 JANVIER	Cérémonie des Vœux	salle socioculturelle
11 JANVIER	Répar Café	salle socioculturelle
26 JANVIER	Repas à l'intention des Aînés, organisé par le CCAS et la Municipalité	salle socioculturelle
8 MARS	Repas organisé par le Football Club	salle socioculturelle
22 MARS	Course des Pèlerins organisée par TC VAL	Halle des Sports
22 et 23 MARS	Exposition « La Baie des d'Arts » organisée par la Municipalité et les associations	salle socioculturelle
11 MAI	Cérémonie Armistice 39/45 organisée par l'association des Anciens Combattants et la Municipalité	salle Victor Chesnel
18 MAI	Vide-Greniers organisé par les P'tits Princes de Saint-Exupéry	salle socioculturelle
27, 28 et 29 JUIN	Tournois (foot et palet) organisés par le Football club	Terrains Les Fosses et Principal
5 JUILLET	Fête de l'Été « Le Val en Fête »	Place de la mairie
14 et 13 SEPTEMBRE	Ball-trap organisé par la Société de Chasse	
25 OCTOBRE	Soirée théâtrale	salle socioculturelle
16 NOVEMBRE	Cérémonie Armistice 14/18 organisée par l'association des Anciens Combattants et la Municipalité	salle socioculturelle
19 DECEMBRE	Arbre de Noël organisé par la Municipalité	salle socioculturelle

REPAS POUR LES HABITANTS DE 70 ANS ET PLUS

Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe que le repas aura lieu le 26 janvier 2025.

RAPPEL : les personnes atteignant 70 ans dans l'année en cours, qui n'auraient pas reçu d'invitation à leur domicile 15 jours avant la date, sont invitées à se faire connaître en mairie.

À L'ATTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La Municipalité vous souhaite la bienvenue et vous invite à communiquer votre changement de résidence à l'occasion de votre arrivée dans la commune ou votre changement d'adresse.

Il est important de faire connaître ce changement à la Mairie.

Vous devez vous présenter munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. De la même façon il est recommandé de faire connaître un départ définitif de la Commune.

Vous pouvez également consulter notre site internet
www.levalsaintpere.fr

Les personnes souhaitant figurer dans le prochain bulletin pour annoncer leur activité doivent prendre rendez-vous avec Jocelyne Aubert
mairie : 02 33 58 28 39

Directeur de publication : Marie-Claire Rivière-Daillencourt.

Conception, rédaction et photos : Jocelyne Aubert, Nathalie Lecerf,

Travaux de relecture : Anne Poussielgue

et les membres de la commission de communication.

Maquette et impression : Arc en Ciel Imprimeurs - 02 33 60 10 61.

Ce bulletin municipal est tiré à 1 100 exemplaires et distribué gratuitement dans les foyers.

Périodicité : annuelle. Dépôt légal à parution. Reproduction interdite.

POURQUOI LES ABEILLES ESSAIMENT-ELLES ?



Bon nombre d'apiculteurs et d'observateurs de la nature connaissent ce phénomène naturel voire impressionnant qu'est l'essaimage chez l'abeille mellifère. Les essaimages sont fréquents aux alentours du mois de mai et de juin et se produisent généralement entre 10 h et 16 h, par temps ensoleillé. Certains parlent même de la « fièvre d'essaimage » ! Il s'agit en réalité d'un processus naturel et complexe, essentiel et ancestral, déclenché par les abeilles, destiné à assurer leur survie.

Les abeilles vivent en colonies. Elles forment une société très organisée autour d'une Reine, dont la tâche unique est de pondre. Les autres abeilles (ouvrières) divisées en plusieurs castes sont chargées, en fonction de leur âge, d'assurer plusieurs fonctions : nettoyer, nourrir, construire, ventiler, garder, protéger et faire des réserves (les butineuses). Nous pourrions comparer cette organisation ou ce système à une grande entreprise. Aussi, la Reine diffuse-t-elle en permanence des phéromones royales, qui jouent un rôle primordial dans la cohésion et l'équilibre, la régulation et le développement de la colonie. À la belle saison et au mieux de sa forme, une Reine pond plus de 2 000 œufs par jour, soit plus d'un œuf par minute ! Pour atteindre ces formidables performances, elle est abondamment nourrie de gelée royale et fait l'objet des soins attentifs de sa cour. On estime sa durée de vie entre 3 et 5 ans alors qu'une abeille ouvrière ne va vivre que 5 semaines en moyenne. La colonie, au meilleur de sa forme, pourra atteindre jusqu'à 60.000 abeilles et 250.000 abeilles auront constitué la colonie au cours d'une année.

Et puis soudain, un jour de printemps, l'équilibre est rompu : la colonie va choisir de se diviser en deux. Dans un bruissement et une frénésie caractéristiques, un tiers voire la moitié des abeilles, gorgées de miel, accompagnées de la Reine, quittent définitivement le nid pour en trouver un nouveau. Ce paquet d'abeilles, muni de sa Reine, se nomme l'essaim. Il doit maintenant s'organiser de manière autonome. L'essaimage est un moyen de reproduction du super-organisme : la colonie d'abeilles.

Dans la ruche d'où est sorti l'essaim, une jeune Reine naît dans les 24 heures. Elle sera fécondée dans les huit premiers jours de sa vie par une quinzaine de mâles (faux bourdons) pour sa vie entière. Dans son abdomen, elle porte désormais les ovules et les spermatozoïdes. Dans environ une semaine, elle entrera en ponte pour les trois à cinq années de sa vie.



Si la ruche essaime, adieu la récolte de miel pour l'apiculteur ! Adieu le revenu de sa ruche ! La conception commune de l'apiculture étant d'ordre économique, l'apiculteur va tout faire pour éviter que ses ruches n'essaient.

C'est à ce processus de division de la colonie que nous devons la présence de l'abeille sur la terre depuis plus de 100 millions d'années. Ce mécanisme assure son maintien et sa pérennité depuis. L'essaimage est nécessaire. Le contrôle humain poussé à son paroxysme mettrait en péril la survivance de l'espèce.



Le miel est-il un aliment indispensable à la survie humaine ? Faut-il interroger les méthodes apicoles ? Le miel devrait-il être plus cher pour que l'apiculteur gagne sa vie, en laissant des colonies d'abeilles essaimer ? La fonction première de l'abeille est-elle la production de miel ou la pollinisation ?

Ce sont quelques questions parmi d'autres qui se posent aujourd'hui. « Tout acte a un impact. Le monde qui nous semblait inerte, maintenant se met à répondre et nous poser des questions. », comme nous le rappelle le philosophe anthropologue, Bruno Latour.

Christophe GACEM

Apiculteur Amateur,
Secrétaire de l'Association Pistil,
Conseiller municipal

